


<p><b>DRAEAC - Site d'Amiens</b></p>  <p><b>RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE</b></p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p style="text-align: center;"><b>FICHE DE POSTE</b></p> <p style="text-align: center;">Professeur missionné auprès du service éducatif d'une structure culturelle : <b>Archives départementales de l'Aisne</b></p>
<p><b>I – Descriptif du poste</b></p>	
<p>Catégorie : A Personnel enseignant du 2<sup>nd</sup> degré de l'enseignement public Titulaire de son poste</p>	<p>Pour cette mission, l'enseignant se verra attribuer <b>1 IMP et 72 HSE</b>, ce qui correspond à 6 heures hebdomadaires consacrées à cette mission. Affectation du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 31 août 2027 (renouvelable)</p>
<p>Service : DRAEAC Hauts-de-France</p>	
<p>Positionnement du poste dans l'organisation</p>	<p>Placé(e) sous l'autorité du responsable de l'institution culturelle concernée et sous la responsabilité administrative et pédagogique de la Déléguée régionale académique à l'éducation artistique et culturelle et de son adjointe.</p>
<p><b>II - Contexte</b></p>	
	<p>Les Archives départementales de l'Aisne, implantées à Laon (02), conservent 28 km linéaires de documents de l'an 855 à nos jours : archives de toutes les administrations (y compris municipales) depuis le Moyen-Âge, fonds privés et iconographiques, etc. Elles sont chargées de communiquer et de valoriser ces sources auprès de tous les publics.</p> <p>Depuis 1957, un service éducatif œuvre à accueillir les élèves et à proposer aux enseignants des ressources pédagogiques construites à partir des archives. Celles-ci, parce qu'elles portent directement sur le territoire axonais, sont le moyen d'approcher la dimension locale de l'histoire et de permettre aux élèves de mieux se l'approprier. On pensera par exemple aux cahiers de doléances de 1789 (disponibles pour de nombreuses communes), aux registres matricules militaires ou encore au cadastre napoléonien.</p> <p>L'accès direct à des « sources primaires » permet une sensibilisation aux méthodes de la recherche (notamment historique) et à l'esprit critique qu'elle suppose. Les usages des archives sont ainsi multiples et peuvent aussi s'appréhender dans des travaux interdisciplinaires (français, arts plastiques, etc.).</p>
<p><b>III – Missions / activités principales</b></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Informers les partenaires culturels des actualités du système éducatif</b></li> <li>➤ <b>Informers le milieu scolaire</b> sur les activités et les ressources proposées par l'institution culturelle en utilisant par exemple pour cela les outils de communication proposés par la DRAEAC (site académique, lettre d'information, diffusion sur les listes disciplinaires ou de référents culture).</li> <li>➤ <b>Accompagner le projet culturel des établissements scolaires du second degré :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider à l'élaboration des projets des enseignants, en favorisant l'interdisciplinarité ;</li> <li>- Accompagner la mise en œuvre des dispositifs d'EAC (dispositifs nationaux, académiques, des collectivités territoriales, des partenaires locaux) ;</li> <li>- Accompagner l'utilisation d'ADAGE ;</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les partenariats avec les établissements scolaires, notamment par la mise en place de jumelage.</li> <li>➤ <b>Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d’actions de formations dans le cadre du Programme académique de formation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les demandes de formation d’initiative locale.</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des outils pédagogiques innovants pour les enseignants et les élèves à partir du cahier des charges établi par la DRAEAC (téléchargeable sur le site académique de la DRAEAC) ;</li> <li>- Concevoir des activités et des outils de médiation adaptés au public scolaire ;</li> <li>- Travailler en réseau avec d’autres services éducatifs ;</li> <li>- Contribuer à l’enrichissement des ressources culturelles académiques.</li> </ul> </li> </ul>
<b>IV – Profil recherché</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une expérience dans la mise en œuvre de projets ;</li> <li>➤ Une connaissance de la structure concernée ;</li> <li>➤ Une connaissance du contexte institutionnel concernant l’éducation artistique et culturelle ;</li> <li>➤ Une bonne maîtrise des outils informatiques et de communication.</li> </ul> <p>Le candidat devra faire preuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ d’une forte motivation : avoir des envies et des idées ;</li> <li>➤ d’aptitude à travailler en équipe ;</li> <li>➤ d’aptitude à rendre compte des actions menées ;</li> <li>➤ du sens de l’organisation et de qualités rédactionnelles ;</li> <li>➤ du devoir de réserve et de confidentialité.</li> </ul>
<b>V – Modalités</b>	
	<p>Les candidats doivent adresser <b>par voie hiérarchique et par courrier électronique avant le vendredi 22 mai 2026, délai de rigueur</b>, une lettre de motivation et un curriculum vitae à l’adresse suivante : <a href="mailto:draeac@region-academique-hdf.fr">draeac@region-academique-hdf.fr</a></p> <p>En cas de candidature retenue, un entretien vous sera proposé et une invitation vous sera adressée. Le candidat pourra se présenter avec des documents relatant ses pratiques pédagogiques et partenariales mises en œuvre avec les élèves (synthèse d’expérience, outils méthodologiques, documents visuels ou vidéos, ...).</p>